



Procès-Verbal N° 3

Bureau du Comité Directeur du 11 Décembre 2018

Présents :

M. Raphael CARRUS, Président.

MM. Frédéric ANTONIO, Stéphane DELPRAT, Joël GRIS, Bernard MOMMEJA.

Excusée :

Mme Chantal DELOGE

1. Sujets Traités

1.1. Démission de Monsieur Mathieu PICARD

- Le Président informe les Membres du Bureau de la démission de Monsieur Mathieu PICARD. Ce dernier, par un courrier en date du 23 novembre 2018, a démissionné du Comité Directeur et des Commissions auxquelles il appartenait. Le Président donne lecture des différents courriers qui lui ont été adressés ainsi qu'aux Présidents des Commissions concernées.
- Le Bureau prend acte de la démission de Monsieur Mathieu PICARD et en informera les Membres élus du Comité Directeur lors d'une prochaine réunion.

1.2. Décès de Monsieur Gilbert SOUYRIS

- Suite au décès de Monsieur Gilbert SOUYRIS, ancien Président du District du Tarn de Football, les Membres du Bureau décident de décréter une minute de silence sur tous les terrains Tarnais durant le week-end des 15 et 16 décembre 2018.

1.3. Fermeture du District durant les fêtes de fin d'année

- Le DTF sera fermé à partir du 21 décembre au soir jusqu'au 7 janvier 2019 au matin.

1.4. Séminaire Elus / Salariés

- Le Président confie l'organisation du Séminaire à Monsieur Stéphane DELPRAT. Ce dernier organisera une réunion de préparation le samedi 12 janvier.
- Les deux municipalités sollicitées Albi et Graulhet, ont donné leur accord pour les Finales des Coupes et Challenges seniors des 15 et 16 juin 2019. La réponse favorable de la municipalité d'Albi est cependant subordonnée à deux conditions :
 - o Faire figurer le logo de la ville d'Albi sur les supports de Communication
 - o Confier la gestion de la buvette aux clubs Albigeois.

En l'absence de Madame la Secrétaire Générale et Présidente de la Commission des Compétitions, le Bureau sursoit à toute décision concernant le lieu des finales.

1.5. Prise en charge des frais d'Arbitrage ou Délégation

- En Coupes et Challenges, il n'y a rien de prévu à l'Annexe 4 des RG du DTF sur les inversions suite aux conditions climatiques ou bien suite à des terrains indisponibles et de ce fait, le montant est imputé systématiquement au club recevant, même s'il n'a rien demandé.

Les Membres du Bureau proposent que les deux clubs concernés partagent les frais en cas d'inversion de rencontre. Décision à soumettre lors du prochain Comité Directeur.

- Il en est de même pour les clubs en cas de forfait (même si la Caisse de Péréquation est mise en place) est-il normal que tous les clubs de la poule subissent ces frais ?

Les Membres du Bureau proposent que les formules de calcul soient révisées pour mieux prendre en compte les forfaits.

1.6. Candidatures pour un stage Découverte en Entreprise

- Léo CALVET du 11 au 15 février 2019 : Avis favorable de l'Equipe Technique.

1.7. Lieu de l'AG d'été du DTF du Samedi 21 juin 2019 : Non déterminé

1.8. Subventions des Sections Sportives

- Subventions aux sections sportives de Castres (Cèdres) et Mazamet (Jean Louis Etienne) :
 - o Castres (Cèdres) : 4 000 €
 - o Mazamet (Jean-Louis Etienne) : 500 €

Le Bureau donne son accord. Décision à mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

1.9. Décentralisation des Comités Directeurs dans un club

- Le Président évoque cette éventualité des clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Vice-Président
Bernard MOMMEJA

Le Président
Raphaël CARRUS